



## CASSE DE L'EDUCATION NATIONALE:

# Grève et actions directes doivent être à l'ordre du jour !



### ► De Robien engage l'épreuve de force

La grève et les manifestations du 18 décembre révèlent qu'une majorité d'enseignant-e-s refusent le décret De Robien. Le ministre et ce gouvernement, comptent pourtant continuer dans la voie de l'allongement du temps de travail, de la flexibilisation de notre statut sur fond de suppressions de postes de titulaires, accroissant la charge de travail pour les enseignant-e-s et la dévalorisation du service public. Comment pourrait-il en être autrement ? Il y a trop d'enjeux à faire passer cette réforme car elle est le prélude à une politique de grignotage méthodique et systématique de nos garanties statutaires collectives. Pour le ministre et ses hauts fonctionnaires, essayer un échec, ce serait donner un mauvais signal à tous ceux qui veulent en finir avec le service public d'éducation.

### ► Tous les personnels sont dans la ligne de mire

Nos statuts comme le poids des personnels enseignants titulaires sont un obstacle à une telle entreprise. La liberté et l'autonomie pédagogique des profs qui n'acceptent pas d'entrer dans le moule libéral et sécuritaire est intolérable pour ceux qui nous gouvernent. C'est en ce sens qu'il faut comprendre toutes les mesures qui visent à nous caporaliser (conseil pédagogique, partie du temps de services soumise à la décision des chefs d'établissement).

Les résultats du CTPM du 11 janvier sont sans équivoque : suppression de 5700 postes d'enseignants dans le secondaire pour la rentrée 2007, nombre insuffisant de profs dans le primaire pour faire face à l'augmentation des effectifs.

S'y ajoutent les audits commandés par le ministère servant de base aux prochaines réformes :

- Dans les Collèges et lycées : diminution des heures d'enseignement de 20%, appauvrissement des contenus (socle commun), inégalités du droit à l'éducation (attribution de 20% des enseignements en fonction des « objectifs » et des « performances » des établissements), bivalence imposée s'appuyant sur la compétence en remplacement de la qualification ;
- Dans les lycées professionnels : suppression de milliers de postes de profs, annualisation du temps de travail, suppression de formations et transfert de mentions complémentaires aux entreprises, augmentation des effectifs par classe....
- Dans le primaire : on ressort le projet de mettre en place des super-directeurs qui contrôleraient plusieurs professeurs d'école sur plusieurs établissements (renforcement de la hiérarchie adossée à la fermeture d'écoles....).

### ► Bouger l'inertie et les divisions syndicales

Les enseignant-e-s mobilisé-e-s le 18 décembre attendaient légitimement une nouvelle journée de grève unitaire en janvier. Ce n'a pas été le cas !

Les réponses de l'intersyndicale, au lendemain de la grève du 18, ne sont pas à la hauteur de l'épreuve de force engagée par le ministère : les seuls moyens d'action actés ont été d'organiser le 11 janvier des AG dans chaque établissement et l'envoi d'une pétition nationale au ministre... Pourtant, certains syndicats étaient pour un nouvel appel à la grève en janvier (Cgt-Educ'action, FO et Sud-Education). Il est regrettable que la direction du Snes-Fsu ait pesé de tout son poids pour ne pas gêner sa manif nationale du 20 janvier décidée unilatéralement depuis 2 mois.

L'intersyndicale nationale du 11 janvier a été la cerise sur le gâteau : certaines fédérations syndicales (FO et Sud-Education...) en ont tout bonnement été écartées (information donnée à la dernière minute et pour le lendemain), là où l'unité devrait être bien le minimum !?

L'unité intersyndicale au sommet dont on pouvait se réjouir, s'est transformée en une unité de façade tant sur les moyens d'action que sur le contenu des revendications, et au final un frein au développement de la mobilisation.

Le communiqué de l'intersyndicale « restreinte » du 11 décembre met « en perspective dès aujourd'hui une journée nationale d'action début février, pouvant aller jusqu'à la grève ». Cette décision ne permet nullement de construire une mobilisation de tous les personnels : pas de date précise de grève, ajouté surtout au fait que 9 académies sont en vacances le 10 février.

## Qui sommes-nous ?

AL-Educ est un bulletin d'intervention politique réalisé par des militant(e)s d'Alternative Libertaire de l'Education Nationale. Syndicalistes révolutionnaires et communistes libertaires, syndiqué(e)s à Sud, CGT, FSU... nous luttons pour une alternative globale au capitalisme, pour une école émancipée des valeurs libérales et méritocratiques. Nous rejetons le rôle et la fonction de représentant(e)s de cette République qui n'a rien de sociale, d'égalitaire, de démocratique. Nous refusons le corporatisme enseignant, la déconnexion des enjeux scolaires des enjeux sociaux.

Enseignant(e)s, nous nous plaçons résolument aux côtés de la jeunesse populaire, de tous les jeunes révoltés par une école de plus en plus libérale et réactionnaire, aux côtés de celles et ceux broyés par un système éducatif dont le rôle est de reproduire la société de classes, aux côtés de tous(tes) les salarié(e)s, du public et du privé.

## ► Unité syndicale de lutte, auto-organisation des personnels !

Nous ne pouvons nous satisfaire de cet état de fait et attendre gentiment l'arme aux pieds. C'est à nous enseignant-e-s, qu'il appartient de soulever cette inertie. Faute de le faire, nous serons défaits avant d'avoir lutté.

Partisans de l'unité d'action au sommet, nous le sommes aussi à la base : de nombreux-euses militant-e-s syndicaux, des syndicats nationaux et/ou départementaux défendent cette optique, il nous faut passer des discours à la pratique. Nous avons tout à perdre de ne pas nous battre. L'appel de l'intersyndicale et des établissements en lutte du 93 va dans ce sens. Il met à l'ordre du jour la grève à compter du 25 janvier et demande aux Fédés syndicales de se positionner.

Dans les collèges et lycées, les assemblées générales doivent permettre de mettre en débat autre chose que des pétitions dont le ministre se fiche pas mal. Elles doivent mettre au vote des appels à la grève, élire des délégué-e-s pour construire à l'échelle de chaque département des coordinations d'établissements en lutte, aller à la rencontre de nos collègues du primaire, reposer la question de la lutte contre la décentralisation, cheval de Troie de la déréglementation.

Le fait que des appels à la grève montent de différents établissements, que des coordinations départementales se réunissent, soutenues et appuyées par des intersyndicales, serait un premier pas vers le développement concret de la mobilisation. Un premier pas qu'il s'agirait d'articuler avec un débat dans les AG sur le contenu de nos revendications : s'il y a unanimité pour le retrait du décret De Robien, nous ne pouvons demeurer sur du défensif, tant le décret De Robien n'est qu'une facette de la stratégie de destruction du service public d'éducation.

## ► Pas de statut quo : Soyons offensifs !

La défense des garanties statutaires doit être articulée à la remise en cause de tous les contrats précaires (contractuels, vacataires) par l'exigence de leur titularisation immédiate, à la création de véritables emplois d'encadrement scolaire en lieu et place d'emplois bons à tout faire (ASEN, AVS, assistants pédagogiques...) et précaires, au retour au rôle de remplacement dévolu aux profs Tzr, à la satisfaction des besoins en emplois pour un service public de qualité (recrutement massif de profs pour aller vers 15 élèves par classe).

Nous n'avons pas à avoir de complexes à avancer sur ces revendications : popularisons-les en pointant du doigt la politique de casse de l'Education Nationale qui n'a pour but que de soumettre la jeunesse en formation, futurs salarié-e-s, aux appétits du Medef. Une part croissante des parents d'élèves subissent de plein fouet les conséquences du libéralisme, interpellons-les : veulent-ils la même chose pour leurs enfants ?

Nous connaissons notre métier : nous voyons dans nos classes les effets dévastateurs de 25 ans de libéralisme et de discours démagogiques sur l'esprit d'entreprise. A nous de porter d'autres valeurs, émancipatrices et en solidarité avec l'ensemble des salarié-e-s du public et du privé. A nous de mettre en cause le capitalisme, de poser la question d'une transformation sociale radicale.

## ► Elections 2007 :

### Le changement s'imposera par les luttes !

Pendant que les uns se disputent la gestion prochaine du pouvoir et la manière de faire passer la pilule libérale, nous autres encaissons reculs sur reculs. Quel que soit le prochain président et sa majorité parlementaire sortis des urnes, le changement se construira par nos luttes et notre capacité à les fédérer, dès aujourd'hui !

Le pouvoir est vulnérable en période électorale, saisissons-nous de cette faiblesse. Rappelons-nous que la victoire de la jeunesse contre le CPE est due aussi aux actions de blocage et aux prises de contact avec les salariés du public et du privé.

Il importe de faire le lien entre le décret De Robien, toutes les réformes passées dans le secondaire mais aussi ce qui se passe dans le primaire où les mêmes politiques sont à l'œuvre.

Les gouvernements de droite et de centre gauche mènent depuis des années une politique cohérente de casse sociale. Nous devons aller vers une mobilisation de tous les salarié-e-s de l'Education Nationale, qui arrache des victoires par la lutte. Mais aussi porter une alternative éducative et sociale aux antipodes du capitalisme. Faisons reculer la pieuvre libérale, et ses clones humains Sarkozy/Ségo !

## ★ Ségo/Sarko et Carte Scolaire

Il ne sert à rien de se dire que la victoire de Royal changera la donne ! En matière de carte scolaire, Sarkozy et Royal ont déjà annoncé la couleur : sa suppression pour le premier, des zones d'excellence pour la deuxième. C'est-à-dire l'accélération de la ghettoïsation scolaire avec toutes ses conséquences : aggravation des violences scolaires, conditions de travail et d'étude déplorables, cloisonnement social des élèves... pour le plus grand bénéfice de l'école privée et des boîtes de soutien scolaire, telle Acadomia.

## ★ Le privé se porte bien !

Le financement de l'école privée n'est plus soulevé alors que le service public d'éducation part en miettes. Des exemples ? L'Etat rembourse par déduction d'impôts la moitié d'une heure de cours payée à Acadomia et consorts (c'est-à-dire environ 10 euros). N'est-ce pas une subvention déguisée à ce qu'il convient d'appeler des cours de soutien qui devraient se faire dans le cadre de l'école publique avec les moyens correspondants ? Les conseils généraux et régionaux subventionnent collèges et lycées privées, dès lors qu'ils ouvrent des sections d'enseignement professionnel (CAD PED)

## Alternative Libertaire

### C'est aussi un journal !

Chaque mois, un point de vue libertaire sur l'actualité, les luttes en entreprises, dans la jeunesse...

Soutenez l'expression d'une gauche libertaire : disponible auprès des militant(e)s et dans les Relays des gares parisiennes, les correspondances et terminus des métros et RER et les Maisons de la presse.



## Pour nous contacter ?

Je souhaite prendre contact avec Alternative Libertaire  Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du journal *Alternative Libertaire*

AL-Educ n°3 20/01/07

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Mail : ..... Coupon à retourner à : Alternative Libertaire, BP 295, 75921 Paris cedex 19

→ Consultez sur [www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org), les bulletins *AL-Educ*, l'expression politique d'une gauche libertaire ancrée dans les luttes ★